

Recherche son·sa **Technicien.ne suivi d'opérations**

Cat. B : Cadre d'emplois des techniciens territoriaux

SERVICE ETUDES ET TRAVAUX
D'INFRASTRUCTURES

Au sein de la DI :

- 65 Km de voie représentant 1 million de m² de structure
- 2 services : Réseaux Publics et Etudes et Travaux
- Budget annuel : 8,5 millions d'euros en investissement et 2,5 millions en fonctionnement.

ICI, NOUS AVONS L'AUDACE DE REUSSIR ENSEMBLE

La Ville de Gennevilliers, commune de 48 000 habitant·es, porte l'ambition d'inventer un nouvel art de vivre populaire pour et avec les habitant·es. Transition écologique, éducation, émancipation, solidarité nous animent. Premier port fluvial de France et forte de ses 41 000 emplois, la ville de Gennevilliers est parmi les plus dynamiques des Hauts de- Seine. Facilement accessible en transport en commun (Métro, RER, tramway), à 10 minutes de Paris.

ICI, L'HUMAIN EST AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

C'est en conjuguant le talent de 2 000 femmes et hommes que nous déployons un service public de qualité. La Ville de Gennevilliers est déterminée à développer les meilleurs services et infrastructures pour sa population comme les meilleures conditions de leur exercice pour les agent·es qui les font vivre au quotidien.

UN CADRE DE TRAVAIL ATTRACTIF

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CIA + 13ème mois. 38h00 / semaine, 25 congés annuels, 18 RTT. Possibilité télétravail. Restauration collective, participation financière mutuelle et prévoyance. Comité des œuvres sociales, chèques vacances. **Postes ouverts aux personnes en situation de handicap.**

VOTRE CONTRIBUTION AU SEIN DE NOTRE COLLECTIVITE

Sous la responsabilité du responsable de service, le technicien.ne suivi d'opérations assure les missions suivantes :

- Piloter des opérations d'infrastructure et d'aménagement
- Assurer le suivi des travaux d'aménagement des intervenants extérieurs (Département, SEMAG92, etc.)
- Assurer le suivi opérationnel des usages du domaine public par les entreprises de construction :
 - Gérer les avis techniques relatifs aux permis et autorisations liés à la voirie
 - Veiller au maintien des possibilités de circulation publique, de nettoyage et de collecte des ordures ménagères, à l'accessibilité aux ouvrages d'éclairage et d'assainissement
 - Prescrire et contrôler les mesures destinées au maintien en état du domaine public
- Assurer la gestion des équipements sportifs extérieurs
- Être référent technique pour la promotion des modes actifs
- Être référent technique pour la gestion quotidienne de la grande fontainerie (deux fontaine sèches et une rivière)
- Gérer au niveau opérationnel et financier les budgets participatifs pour les conseils de quartier

NOUS SOMMES FAITS POUR COLLABORER

Vous avez une formation en infrastructures. Vous connaissez les collectivités locales, les institutions ainsi que les procédures de passation de marché. Vous maîtrisez l'outil informatique. Vous êtes autonome et faite preuve d'esprit d'initiative. Vos qualités relationnelles ainsi que vos capacités au travail partenarial et en équipe n'échappent à personne. Vous contribuez par votre bonne humeur et vos idées à l'épanouissement de notre collectivité !

Vous vous reconnaissez dans ce poste, la Ville attend votre candidature (CV et lettre de motivation) :

Indiquer impérativement la référence de l'annonce
TECHSOP/DI/2024



Monsieur le Maire | Service DCRH
177 av. Gabriel-Péri 92230 Gennevilliers



recrutement_secteur_b@ville-gennevilliers.fr